

ability of his ideas can be certified by other scholars. Among the many omissions in the secondary sources cited are the works of Helen Manning and Fernand Ouellet. The neglect of the latter is particularly serious, as it is the major re-interpretation of the period Adams is writing on. His list of theses is exceedingly brief and shows that he has neglected to take into account much of the recent research done in the field of Canadian educational history.

To refute all of Adams factual errors, misinterpretations, and over-simplifications would take another book. It is highly important to note that basically Adams has to be faulted for his failure to act as an objective historian. His emotional bias seriously undermines the authenticity of his initial premises and, in turn, leads him to develop a very simplistic view of the events, policies, and personalities of the period. Finally, his whole approach forces him to draw a series of untenable conclusions. This book may be an excellent example of how to draw a legal brief, but it is exceedingly poor history.

J. D. PURDY,

*Althouse College of Education,
University of Western Ontario.*

* * *

CAMERON NISH. — *Les Bourgeois-gentilshommes de la Nouvelle-France, 1729-1748*. Montréal et Paris, Fides, 1968. xvii-202 p.

Si on faisait abstraction de la querelle un peu farfelue soulevée depuis dix ans déjà autour de l'existence d'une bourgeoisie en Nouvelle-France, le récent ouvrage de Cameron Nish, *Les Bourgeois-gentilshommes de la Nouvelle-France, 1729-1748*, apparaîtrait comme l'illustration partielle d'affirmations historiques (non d'une thèse) qui sous-tendaient l'enseignement de Guy Frégault et qu'on retrouve dans la brochure *La Société canadienne sous le Régime français*. Celle-ci contient en effet, au moins en germe, l'exposé de l'optique comparative qui situe la Nouvelle-France parmi d'autres sociétés coloniales d'Amérique et que Nish utilise à son tour comme cadre de référence. Elle comporte aussi cette description de la « classe supérieure » de la société canadienne qui diffère assez peu du groupe des « bourgeois-gentilshommes » dont parle Nish :

Titrée ou non, de petite noblesse ou de bonne bourgeoisie, la classe supérieure, enrichie par le commerce, donne le ton à la société canadienne. Elle forme une oligarchie qui se partage les postes de traite, occupe la plupart des fonctions publiques et se signale dans les expéditions militaires. En réalité, c'est elle qui a construit le Canada — celui qui disparaît en 1760 — en bâtissant son économie, en dirigeant son expansion territoriale et en inspirant sa politique¹.

Sorti de sa gangue polémique, l'ouvrage de Nish se présenterait donc comme un effort pour expliciter ces constatations de Frégault, effort couronné

¹ Guy FRÉGAULT, *La Société canadienne sous le Régime français*, publication de la Société historique du Canada, brochure historique n° 3, Ottawa, 1954, p. 14.

d'un succès certain si on ne dépasse pas le plan de l'illustration des mécanismes socio-économiques qui rendent compte de la formation d'un groupe social paraissant dominer la collectivité coloniale.

L'essentiel de l'apport de Nish consiste en effet à montrer, par des exemples, comment des membres du groupe des « bourgeois-gentilshommes » étaient liés à l'État pour l'obtention de crédits et de subsides (ch. III); pour la fourniture de services et de marchandises (ch. IV); leurs relations d'affaires avec les commandants des postes des Pays d'en Haut (ch. V); leur présence et leur intérêt dans le monde des seigneurs (ch. VI); au Conseil supérieur (ch. VII); dans l'administration civile (ch. VIII); dans l'administration militaire (ch. IX); leur souci, enfin, de pratiquer une politique d'intermariage (ch. X).

L'ensemble, par traits juxtaposés, finit par donner l'image d'un groupe dominant qui tend au cumul des postes et des occupations et qui « par ses activités économiques, politiques et sociales remplissait les exigences d'une classe bourgeoise » (p. 184). Mentionnons ici que l'adjonction du terme « gentilhomme » paraît être une coquetterie que se permet Cameron Nish à la toute dernière page, coquetterie qui n'éclaire rien, qui a un fondement douteux et qui risque de déclencher de nouvelles querelles byzantines.

Nous avons insisté sur le caractère *descriptif* ou mieux illustratif de l'ouvrage de Nish, bien qu'il ait l'allure d'une démonstration vigoureuse et soutenue. C'est que nous croyons que pour en arriver à la preuve dont l'auteur se targue, il faudrait poursuivre le travail qu'il a bien ébauché. Suffit-il d'établir un peu au gré d'une documentation même très abondante un échantillonnage d'individus qui furent à la fois marchands, seigneurs, conseillers ou officiers, et de montrer que certains d'entre eux étaient liés par des liens parentaux, pour *prouver*, dans les limites que permet la connaissance historique, l'existence d'un groupe social dominant? A ce compte, on pourrait dire que la preuve existe déjà depuis longtemps dans le *Dictionnaire* du père Le Jeune par exemple, ou encore dans un certain nombre de notices biographiques du BRH. Sans doute la preuve en histoire n'est jamais que relative. Mais on peut souhaiter une démarche plus contraignante pour l'esprit que celle de Nish. L'importance d'un groupe caractérisé par l'occupation et non par le statut social doit d'abord se mesurer par le rapport, chez les titulaires des occupations données, entre ceux qui font partie du groupe et ceux qui en sont exclus. Ce qui en l'occurrence nécessiterait l'inventaire le plus complet possible pour la période étudiée, de tous les marchands, de tous les officiers civils, de tous les officiers militaires, de tous les seigneurs. C'est en relation avec cet ensemble qu'on pourrait juger de la portée du cumul et de la tendance à l'endogamie.

Selon Nish, l'argent constitue le plus petit dénominateur commun des « bourgeois-gentilshommes ». Or la seule norme qu'il fixe est celle d'une « moyenne élevée de salaire » (p. 42) qu'il établit à 600 livres par année.

C'est un repère intéressant pour l'étude d'une main-d'œuvre, mais qui n'est guère d'une grande utilité pour évaluer les ressources d'une bourgeoisie. On n'a, pour s'en rendre compte, qu'à transposer le procédé à l'époque actuelle. Pour le reste, il se contente de donner des exemples de traitements, de prix de vente, de montants empruntés, etc. Rien ne permet de mesurer même très approximativement pour un individu donné, pour un prototype, par exemple, le capital disponible, les possibilités de crédit, les gains réalisés, la fortune personnelle. Cette carence suggère de soi une nouvelle approche de la question traitée, celle de l'étude biographique fouillée des membres les plus en vue du groupe des « bourgeois-gentilshommes ». Une pareille approche permettrait peut-être non seulement d'avoir une idée plus exacte de ce que signifie, en termes d'argent, un brasseur d'affaires à l'époque de Hocquart, mais aussi d'examiner de plus près les mécanismes complexes qui le lient à l'État, au monde des fonctionnaires, au monde des seigneurs, etc.

Comme Frégault l'avait suggéré en des propositions très générales, Nish essaie de situer son analyse dans la conjoncture coloniale nord-américaine. A coup sûr, l'histoire économique et sociale comparée des colonies anglaises et du Canada du XVIII^e siècle peut être fort révélatrice. Mais encore faut-il dépasser les analogies hâtives et fragiles sur les salaires, la tenure de terres, la politique de mariages, et se plonger dans une étude systématique et détaillée de ces sociétés. Nish établit que « les exportations de la Nouvelle-France étaient relativement élevées » entre 1729 et 1743 par rapport à celles de New-York, de la Pennsylvanie et de la Nouvelle-Angleterre (ch. II). Et il écrit : « Si le niveau du commerce des colonies anglo-américaines en chiffres absolus, pouvait supporter une classe bourgeoise, le niveau comparativement élevé des activités de la Nouvelle-France laisserait croire à la possibilité de l'existence d'une classe bourgeoise en Nouvelle-France. » C'est aller un peu vite en affaires, même au strict plan de l'hypothèse. C'est assumer sans preuves que les unités socio-économiques des colonies nord-américaines étaient compartimentées et qu'elles recouvraient parfaitement les unités politiques, alors que tout laisse croire que les unités de base étaient régionales et qu'elles se différenciaient avant tout à la hauteur de la ligne Mason-Dixon. Dans quelle mesure alors peut-on affirmer que le groupe des entrepreneurs du New-York n'a pas été influencé, modifié, renforcé par la présence des colonies voisines du Nord notamment celles de la Nouvelle-Angleterre. Les chiffres mentionnés par Nish, comme base de comparaison, concernent l'exportation de quelques colonies vers l'Angleterre, aucune statistique n'étant disponible pour les exportations vers le sud de l'Europe, l'Afrique et les Antilles à cette époque. Toutefois on sait qu'en 1769 ces dernières représentaient 83% en volume et 76% en valeur de toutes les exportations des colonies du Nord, ce qui diminue considérablement l'importance relative des exportations vers la métropole². Même en tenant

² F. A. SHANNON, *America's Economic Growth*, New York, 1940, p. 32.

compte à ce moment du contexte de la guerre et des prodromes de la révolution, il est difficile de ne pas rester perplexe devant les données comparatives utilisées par Nish pour une période se situant quelques décennies plus tôt. Du reste n'est-il pas illusoire d'assumer, comme Nish semble le faire, que le problème terriblement complexe auquel il s'est attaqué pour la Nouvelle-France a déjà été résolu pour les sociétés coloniales anglaises ? Même si l'historiographie américaine a une avance indiscutable sur la nôtre en ce domaine, il lui reste encore beaucoup à faire avant d'en arriver à un bilan même provisoire des sociétés coloniales.

Il est souhaitable de replacer la Nouvelle-France dans la conjoncture coloniale nord-américaine, mais il l'est tout autant de sonder les rapports qui l'unissent à sa métropole et de tenter par là d'évaluer l'influence sur les bords du Saint-Laurent du cadre social et de la mentalité de l'Ancien Régime. La tendance au cumul est-elle essentiellement associée au goût du pouvoir et de l'argent ou s'il n'y entre pas aussi, de quelque façon, l'idée de prestige liée aux catégories sociales du monde métropolitain ? Voilà une hypothèse qui ne paraît guère préoccuper l'auteur, mais qu'on ne saurait ni rejeter du revers de la main, ni, par ailleurs, assumer pour un fait établi (cf. Ouellet), tant que des recherches approfondies n'auront pas été entreprises dans cette direction.

Ces recherches, comme en général toutes celles qui concernent la structure économique-sociale en Nouvelle-France, ne devraient pas négliger la ligne chronologique. Pour éclairer ce groupe de « bourgeois-gentilshommes » dont Nish tente de prouver l'existence, la meilleure façon ne serait-elle pas d'en cerner si possible la genèse à travers le XVII^e siècle d'abord et de suivre son évolution au XVIII^e siècle. Nish utilise une tranche chronologique, l'intendance de Hocquart, qui est absolument sans relations avec l'objet étudié puisqu'elle se situe au niveau de l'histoire administrative. Qu'étaient les « bourgeois-gentilshommes » avant 1729 ? Quelles furent sur eux les répercussions de la crise économique de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle ? Voilà des questions qui en provoquent d'autres et dont les réponses permettront de mieux saisir l'importance des illustrations que nous fait Nish pour la période 1729-1748.

Au vrai, le tort de Nish c'est peut-être de s'être intéressé davantage à la dialectique qu'à l'histoire. On sent chez lui le besoin impérieux de trancher un débat : l'existence ou la non-existence d'une bourgeoisie en Nouvelle-France. Or si on examine de près ce débat, on s'aperçoit qu'il tend chez les adversaires en présence à gauchir au point de départ toute démonstration valable, en ce qu'ils se préoccupent moins de la connaissance de la société en Nouvelle-France que de ce qui en reste après la conquête. Il est compréhensible que dans cette optique, on ait succombé à la tentation d'expédier la preuve plus que de raison. C'est la faiblesse de *Économie et Société en Nouvelle-France* de Jean Hamelin. C'est aussi celle de la riposte de Cameron Nish.

Jean BLAIN,

Département d'Histoire, Université de Montréal.